A remplir par les parents

Changement de régime horaire

Nom de l'en	fant:					
Maison d'en	fants:					
Le nouveau	régime horaire es	st le suivant :				
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
De						
À						
Changements c	l'horaire numéro	(max 2	autorisés par an).			
(En 2 exemp	olaires, dont 1 es	t remis aux paren	its)			
Signature de la responsable				Signature des parents « Lu et approuvé »		